

DÉMARCHE AUTOUR DU PLAN D'ACTION RÉGIONAL

Le Plan d'Action Régional (PAR) est une projection du projet de l'association sur un territoire donné. Il est travaillé en Congrès et animé par l'ER. Pourtant il résulte d'une démarche tout au long de l'année. En amont du Congrès se vit déjà un plan d'action et suite au Congrès il continue, ou le nouveau est déjà en vigueur. L'équipe régionale a un rôle décisif dans ce processus, qu'elle anime tout au long de l'année. Voici quelques éléments à avoir en tête.

